

Les députés ont tenu leur dernier débat sur les futures relations UE-Royaume-Uni avant d'adopter l'accord



Les députés ont salué l'accord et insisté pour que le Royaume-Uni le respecte. ©AdobeStock/Feodora

Lors d'un débat mardi, les groupes politiques du Parlement ont plaidé en faveur de l'accord qui fixe les règles de la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni.

La plupart des députés ainsi que la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et la présidence portugaise du Conseil ont souligné qu'ils regrettaient le départ du Royaume-Uni, mais ont plaidé pour un vote en faveur de [l'accord de commerce et de coopération](#) entre l'UE et le Royaume-Uni. Il s'agit de la meilleure option pour amortir les pires conséquences du Brexit et garantir l'intégrité du marché unique, ont-ils ajouté.

Concernant les mesures unilatérales prises par le Royaume-Uni en violation de l'[accord de retrait](#) et de son protocole sur l'Irlande du Nord, la plupart des intervenants ont estimé que l'accord fournira des outils juridiques supplémentaires pour prévenir les divergences unilatérales par rapport aux obligations des deux parties.

Après quatre mois d'examen intense, les députés ont par ailleurs souligné que le Parlement continuera de jouer un rôle actif en surveillant de près si le Royaume-Uni respecte pleinement ses obligations.

Le Parlement votera plus tard dans la journée pour donner ou non son [approbation](#) à l'accord et se prononcera sur une [résolution](#) énonçant son évaluation et ses attentes à l'égard de l'accord. Les résultats sont annoncés mercredi 28 avril à 9 heures.

[Regarder l'enregistrement vidéo du débat ici](#) et [la conférence de presse ici](#). **Contexte** Le 24 décembre 2020, les négociateurs de l'UE et du Royaume-Uni ont conclu l'accord de commerce et de coopération établissant les termes de la future coopération UE-Royaume-Uni. Afin de limiter au maximum les perturbations, l'accord s'applique provisoirement depuis le 1er janvier 2021. L'[approbation du Parlement](#) est nécessaire pour que l'accord entre en vigueur de façon permanente avant qu'il n'arrive à échéance le 30 avril 2021.

En savoir plus

[Fiche de procédure - Approbation](#)

[Service de recherche du PE - Accord commercial et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni \(avril 2021, en anglais\)](#)

[Produits multimédias - Relations entre l'UE et le Royaume-Uni](#)

Contacts

Eszter BALÁZS

Attachée de presse

☎ (+32) 2 28 42373 (BXL)

☎ (+33) 3 881 73839 (STR)

📱 (+32) 470 88 08 77

✉ eszter.balazs@europarl.europa.eu

✉ inta-press@europarl.europa.eu

🐦 [@EP_Trade](https://twitter.com/EP_Trade)

Communiqué de presse

Viktor ALMQVIST

Attaché de presse

☎ (+32) 2 28 31834 (BXL)

☎ (+33) 3 881 72420 (STR)

☎ (+32) 470 88 29 42

✉ viktor.almqvist@europarl.europa.eu

✉ foreign-press@europarl.europa.eu

🐦 [@EP_ForeignAff](https://twitter.com/EP_ForeignAff)
